

Vendée Croissance

CCI VENDEE

Présentation du dispositif

La CCI Vendée propose un dispositif de proximité destiné à assurer le financement global et coordonné des investissements des entreprises, en partenariat avec les banques participant au dispositif.

Vendée Croissance intervient, en complément de prêts bancaires, sous forme de prêts d'honneur, qui apportés en comptes courants, permettent de financer facilement les investissements.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises :

- de tous secteurs et de toutes formes juridiques (inscrites au RCS),
- créées depuis au moins 1 an,
- saines, à savoir avec :
 - exploitation structurellement bénéficiaire,
 - fonds propres positifs,
 - absence de perte de la moitié du capital,
- bénéficiant d'un accompagnement bancaire concomitant.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Vendée Croissance participe au financement :

- de projet de développement et du BFR qui en découle
- de retournement d'activité
- de mise sur le marché d'innovations ou de produits nouveaux
- de croissance externe.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Sont exclus :

- les créateurs et repreneurs d'entreprise,
- les professions libérales.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Pour quelle durée ?

Le montant des prêts est compris entre 20 000 € et 85 000 €, sans intérêt. Co-financement bancaire systématique (partenariat avec les banques signataires).

Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable sur une durée de 5 ans, avec un différé en capital possible d'1 an.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Les prêts sont attribués sur dossier, à établir auprès de la CCI Vendée. Un conseiller CCI accompagne et assiste l'entreprise dans la préparation de ce dossier.

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 1 an.
- Forme juridique
- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux
 - › Lieu d'immatriculation
 - › Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Organisme

CCI VENDEE

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée

- 16 rue Olivier de Clisson
CS 10049
85002 LA ROCHE-SUR-YON
Téléphone : 02 51 45 32 32
Télécopie : 02 51 62 72 17